

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 27 février 2020
CO 019 DE

Page 1/2

Etaient présents : Michel FRANCONY (Président), Jean-François GAILLARD, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Martine VUILLEMIN, Gilles BEDER, Yves DECOTE, Véronique LAMBERT (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, André VIONNET, Guy DAVID, Bernard AMIENS (départ 21h35), Sylvie REGALDI, Jean-Jacques COURT, René MOLIN (arrivée 19h35), Martine PINGAT CHANEY, Philippe BRUNIAUX, Hubert DELACROIX (arrivée 19h58), Jean-Paul BUCHET, René GUINERET, Daniel DURET, Patrice VILLALONGA, Denis BRENIAUX, Denis MOREL, Jean-Louis DUFOUR, Christian COLIN, Pierre GUINCHARD, Eric TOURNEUR (départ 22h), Thierry GUINCHARD, Jean-Marie BAILLY, Bernard BRUNEL, Jean-Pierre PETITGUYOT (arrivée 19h56), Michel FEVRE, Roger GROS, Jacques FAIVRE, Laetitia DOS SANTOS, Pascal DROGREY, Daniel BERTOCCHI, Raphaël GAGNEUR, Bernard DODANE, Nelly BUYS, Marie-Ange CAPRON, Dominique GAHIER, Sylvain BENETRUY (arrivée 20h09), Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Dominique PELLIN, Christelle MORBOIS, Jacky REVERCHON, Sébastien JACQUES, Marie-Madeleine SOUDAGNE (arrivée 20h02), Jacques GUILLOT, Christian JAQUIER, René BERNARD, Yann PINGUAND, Alain DESROCHERS, Christian PROST, Jacqueline COTTAREL, Odile SIMON, Clément FORET, Henri DORBON, Marie-Odile FOYET (arrivée 19h49).

Nombre de
Conseillers

En exercice : 94
Présents : 64
Votants : 76

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Claude ROMANET (Vice-Président) à Jacques FAIVRE, Christine CHATEAU à Martine PINGAT CHANEY, Cyril ACCARD GUILLOIS à Martine VUILLEMIN (Vice-Présidente), Valérie PAQUIEZ à Denis MOREL, François BOUVERET à Bernard BRUNEL, Alain MURCIER à Christian JAQUIER, Jean-Jacques DE VETTOR à Jean-François GAILLARD (Vice-Président), Catherine CATHENOZ à Véronique LAMBERT (Vice-Présidente), André JOURD'HUI à Dominique BONNET (Vice-Président), Danièle CARDON à Christelle MORBOIS, Bernard LAUBIER à Christian COLIN, Gérard MATHIEU à Patrice VILLALONGA, soit 12 pouvoirs détenus par des Conseillers.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : Roland BERTHELIER à Daniel DURET, Bernard ONCLE à Marie-Odile FOYET soit 2 pouvoirs détenus par des Suppléants

Assistaient à titre consultatif : Bernadette ETIEVANT (arrivée 20h07), Pascal BONVALOT, Charles VALLET, Daniel BARBE Josiane SCARABOTTO, Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

Etaient Excusés : Colette BEAUD, Antoine MARCELIN, Serge DAYET, Frédéric LAMBERT, Hubert MOTTET, Patrick MONTEVECCHIO.

Etaient absents : Rémy VIENNET, Anne DE ZAN, André PROST, Florent GAILLARD, Robert MOUGET, Roger CHAUVIN, Gérard BOUDIER, Jean-Luc BROCARD, Françoise WEBER, Odile FAIVRE, Jean-Christophe OUDET, Laurent MENETRIER, Jean BOYER, Michel BONTEMP.

Secrétaire de séance : Madame Nelly BUYS

Convocation faite le : 19 février 2020

Objet : Effacement de dettes et créance éteinte.

Admissions en non-valeur

Sur proposition de Monsieur le Comptable Public, il convient d'admettre en non-valeur les créances suivantes (cf détail ci-dessous) :

- Sur le budget principal (750) un total de 1 079.06 €

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 27 février 2020
CO 019 DE (SUITE)

Objet : Effacement de dettes et créance éteinte.

Colloc	Code	Nom du débiteur	Ex.	Objet du titre	RAR	Jugement	ANV envoyée à colloc	ANV passée	Poursuites/Observations
75000	2	ANDREOLI Marie-Stéphane	2018	ALSH	26,06 €		03/02/20		Multiplés poursuites infructueuses.
75000	2	AYDIN Sengul	2017	Enfance	24,50 €		03/02/20		Multiplés poursuites infructueuses.
75000	2	BOGLIONI Françoise	2016	Enfance	270,07 €		03/02/20		Multiplés poursuites infructueuses.
75000	2	BRUCHARD Delphine	2017	Enfance	71,00 €		03/02/20		Multiplés poursuites infructueuses.
75000	2	GILLOT Marcelin	2017	Enfance	16,80 €		03/02/20		Multiplés poursuites infructueuses.
75000	2	GUIGNARD Ludvine	2017	Enfance	86,75 €		03/02/20		Multiplés poursuites infructueuses.
75000	2	JEANNERET Justine	2015	Enfance	13,41 €		03/02/20		Multiplés poursuites infructueuses.
75000	2	MARTIN Jennifer	2018	Cantine	116,27 €		03/02/20		Inconnu.
75000	2	REVERCHON Frédéric	2016	Enfance	40,00 €		03/02/20		Multiplés poursuites infructueuses.
75000	2	SCHMITT Bernadette	2017	Enfance	10,13 €		03/02/20		Multiplés poursuites infructueuses.
75000	2	SEGURI Philippe	2017	Enfance	34,37 €		03/02/20		Multiplés poursuites infructueuses.
75000	2	STEHLI Eric	2016-2017	Enfance	352,42 €		03/02/20		Multiplés poursuites infructueuses.
75000	2	VALLET Raphaël	2017	Enfance	17,28 €		03/02/20		Multiplés poursuites infructueuses.
		TOTAL ANV			1 079,06 €				

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

1 / AUTORISE ces admissions en non-valeur.

Effacement de dettes (créances éteintes)

L'instruction comptable M57 fait la distinction entre les créances éteintes suite à une procédure de rétablissement personnel ou de liquidation judiciaire ne pouvant plus faire l'objet de poursuites, ni de recouvrement et les autres créances à admettre en non-valeur (poursuites sans effet, créances minimes, personnes disparues...).

L'effacement de la dette (créance éteinte), prononcé par le juge, s'impose à la collectivité créancière, qui est tenue de le constater.

Par mail en date du 12 février 2020, le Comptable Public a informé la Communauté de Communes d'une procédure de rétablissement personnel aboutissant à l'irrecouvrabilité totale et définitive de créances de la commune.

Le comptable public sollicite l'adoption d'une délibération constatant l'effacement de Monsieur Simon BURGAT demeurant 25 rue du Montot 39600 ARBOIS d'un montant total de 96.00 € portant sur des impayés d'assainissement non collectif (budget SPANC). Il est donc proposé au Conseil Communautaire de bien vouloir constater l'effacement de cette dette de 96.00 €.

2 / CONSTATE l'effacement de cette dette.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,

Pour copie certifiée conforme à l'original

Pour le Président
le 1^{er}
Jean-François

Le Président

Michel FRANCONY

